

A B

123

RENTRÉE

Campagne d'inscription

2023-2024

DU 24 AVRIL AU 2 JUIN 2023

**DOSSIER DISPONIBLE À PARTIR DU 24 AVRIL SUR LE SITE
DE LA MAIRIE WWW.PAGNYSURMOSELLE.FR, AU SERVICE
À LA POPULATION ET À LA MAIRIE**

**Pour une première
inscription en maternelle
(enfant né en 2020)
et nouveaux pagnotins :
le dossier est à retirer
en Mairie ou sur le site
internet de la commune
et à retourner
uniquement en Mairie.**

**DOSSIER UNIQUE : RESTAURATION SCOLAIRE,
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, MERCREDIS RÉCRÉATIFS,
CENTRES DE LOISIRS**

Le dossier est à retourner avant le 2 juin 2023
impérativement dans la boîte aux lettres du service à la
population ou à jeunesse@pagnysurmoselle.fr.
Aucun dossier ne sera accepté dans d'autre lieu. Celui-ci
doit être complet avec tous les documents nécessaires :
tout dossier **incomplet et non signé** sera refusé ! Les
dossiers arrivés après la date butoire du 2 juin seront mis
en attente et étudiés par la Direction qui reviendra vers
vous pour confirmer la validation de l'inscription.